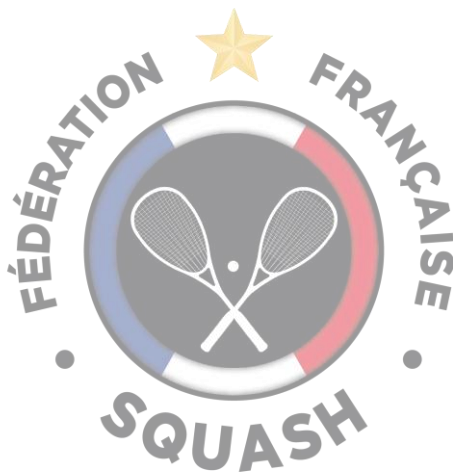




Compte Rendu Provisoire Assemblée Générale Ordinaire

Fédération Française de Squash

14 Avril 2018

COMPTE-RENDU PROVISOIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 14 Avril 2018 à Saint Aunes

MEMBRES PRÉSENTS

Ligue	REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS	REPRESENTANTS DES CLUBS AFFILIÉS
LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE SQUASH	PARBAUD Serge	ROCHE Jean Claude
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ DE SQUASH	Absent	Absent
LIGUE D'ILE-DE-FRANCE DE SQUASH	CAYZAC Jean Claude	MULLER Maude
LIGUE DE SQUASH DE BRETAGNE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DE CORSE	PETRUCCI Antoine Camille	GUIDONI Jean-Louis
LIGUE DE SQUASH DE NORMANDIE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DES HAUTS DE FRANCE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DES PAYS-DE-LOIRE	Absent	Absent
LIGUE DE SQUASH DU CENTRE-VAL-DE-LOIRE	GONTERO Jean-Charles	Absent
LIGUE DE SQUASH PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR	LECLERC Eric	DUVILLIE Thierry
LIGUE GRAND EST DE SQUASH	MULLER Julien	Absent
LIGUE NOUVELLE AQUITAINE DE SQUASH	BERNARD Pierre	Absent
LIGUE OCCITANIE DE SQUASH	FONTANON Dominique	Absent
LIGUE DE SQUASH DE GUYANE	Pouvoir	Absent
LIGUE DE SQUASH DE NOUVELLE-CALEDONIE	Pouvoir	Absent
LIGUE DE SQUASH DE LA REUNION	Pouvoir	Absent

LIGUE	Licences	REPRESENTATION		PRESENCE		VOIX
		ASSO	CLUB	ASSO	CLUB	
AUVERGNE RHONE ALPES	2346	20	23	20	23	43
BOURGOGNE	246	6	4			0
BRETAGNE	913	16	5			0
CENTRE VAL DE LOIRE	1670	19	10	19		19
CORSE	523	12	6	12	6	18
GRAND EST	1012	18	11	18		18
HAUT DE France	1237	18	10			0
ILE DE France	5144	26	37	26	37	63
NORMANDIE	1194	18	8			0
NOUVELLE AQUITAINE	3059	22	25	22		22
OCCITANIE	1969	19	15	19		19
PAYS DE LOIRE	1159	18	8			0
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	2273	20	15	20	15	35
GUYANE (Procuration)	102	4	1	4	1	5
NOUVELLE CAL.(Procuration)	499	11	2	11	2	13
REUNION (Procuration)	910	16	7	16	7	23
	24256	263	187	187	91	278
		450		278		
			61,8%			

Le quorum (150) est atteint avec 278 voix sur 450 possible

Membres des instances fédérales présents**BUREAU FEDERAL**

Jean-Denis BARBET - Catherine EZVAN - Dominique FONTANON - Jean-Michel GRASSER - Julien MULLER

COMITE DIRECTEUR

Pierre BERNARD - Christophe GIMENES - Eric LECLERC - Stéphane ROBINAUD

Autres personnes présentes

Daniela CIACCIOFERA	Personnel Fédéral
Maryse DEGARDIN	DTN Adjointe
Jean-Luc GAILHAC	Commissaire aux Comptes
Corinne LE PASLIER	Personnel fédéral
Bruce NEUFFER	DTN

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**11H00 - PROPOS LIMINAIRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA F.F.SQUASH,
MONSIEUR DOMINIQUE FONTANON**

Dominique FONTANON déclare que l'Assemblée Générale, pour être tenue valablement, doit réunir au moins le tiers des représentants représentant au moins le tiers des voix soit 150 voix. Le quorum est atteint avec 278 suffrages présents sur 450 suffrages possibles. L'Assemblée Générale Ordinaire peut, donc, délibérer valablement.

11H00 ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT DE LA F.F.SQUASH, MONSIEUR JEAN DENIS BARBET

Le Président Jean-Denis BARBET remercie les personnes présentes de leur investissement pour cette deuxième Assemblée Générale Ordinaire de sa mandature et déclare ouverte l'Assemblée Générale.

APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PRÉCÉDENTE

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 08 AVRIL 2017

Le Secrétaire Générale fait remarquer qu'une erreur de frappe avait été commise lors de la rédaction du compte rendu provisoire soit le nombre de voix de la Ligue Pays de Loire = 6.

La modification sera apportée sur le PV.

VOTE : Y A-T-IL UNE OPPOSITION À UN VOTE À MAIN LEVÉE ? – AUCUNE OPPOSITION.

Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 278

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT – SAISON 2017/2018

Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la F.F.Squash

Mesdames et Messieurs les présidents de Ligue, leurs représentantes et leurs représentants,

Mesdames et Messieurs les représentants de clubs, chers licenciés et passionnés de Squash, bonjour.

Merci sincèrement à vous tous qui avez réussi à contourner les difficultés engendrées par les grèves pour assister à cette assemblée générale.

Secrétaire Général sous la précédente mandature, je me suis présenté à la présidence de notre fédération pour continuer à me mettre au service de ce sport pour lequel depuis 30 ans j'ai une vraie passion. Je suis tout à fait conscient de l'importance des défis que je souhaite relever et pour lesquels vous m'avez élu

Et maintenant, quelle stratégie pour notre discipline ? Face au désengagement progressif de l'État, face aux crises financières qui ont traversé notre pays, face à la diminution du nombre de licences observé dans quasiment toutes les fédérations, j'ai l'intime conviction que le Squash se trouve à un carrefour important de son histoire.

En vous parlant de trois sujets, je déclinerai le programme politique que j'ai commencé à mettre en place avec le comité directeur.

Je vous parlerai d'abord de la candidature du Squash aux Jeux Olympiques. C'est un sujet capital. J'y vois un enjeu de développement pour tous nos pratiquants, y compris ceux qui ne font pas de compétitions.

Je vous dirai ensuite quelques mots sur la nouvelle relation que je souhaite instaurer avec nos structures affiliées et nos licenciés. Les modèles économiques et relationnels actuels ne me semblent plus satisfaisants.

Après cela, j'évoquerai le secteur des jeunes, et même si l'on peut être jeune toute sa vie, nous parlerons plutôt des moins de 20 ans. Ces derniers semblent receler un potentiel de développement immense.

Enfin, j'aborderai un axe de travail transversal pour une politique sportive au service de ces objectifs :

1. L'OLYMPISME

Je vous parlais d'un tournant pour le Squash. En vérité, deux axes d'approche s'offrent à nous.

Le premier, celui de la conservation du modèle actuel et de la poursuite de ce que nous faisons déjà nous entraînera vers une relative confidentialité en ne restant que sur notre public de pratiquants. Pas de projet de développement, pas de stratégie autre que celles des compétitions sportives. Étroite et limitée, je ne me satisfais pas de cette trajectoire pour nos associations et nos clubs.

Le chemin que je veux suivre est plus difficile mais il garantit un développement de notre discipline et engage ainsi notre fédération progressivement sur un chemin plus médiatique et ambitieux. Mon prédécesseur, Jacques Fontaine avait mis beaucoup d'énergie au service du Squash français. Cinq événements internationaux majeurs de 2013 à 2017 ont placé notre pays comme terre d'accueil principale des plus grandes manifestations sportives mondiales et en couplant à Marseille, les championnats du monde par équipe masculins avec l'assemblée Générale de Fédération Mondiale nous avons poursuivi cette stratégie d'image et de communication. En effet, sur le sujet international, mon objectif est double. Il consistera d'abord à asseoir l'influence de la France au niveau des politiques sportives internationales. Il consistera aussi, et surtout, à faire que le Squash acquiert enfin la reconnaissance olympique qu'il mérite. Vous savez que Paris accueillera la compétition majeure en 2024. Notre pays disposera donc d'une influence capitale dans le choix des disciplines choisies pour obtenir le fameux sésame aux cinq anneaux. Je veux qu'ensemble, vous et moi, nous puissions enfin obtenir cette consécration indispensable au développement de notre sport et à sa pérennité auprès des institutions.

J'ai conscience que ce combat pour l'olympisme pourrait sembler éloigné des préoccupations de nos pratiquants loisir. C'est vrai, après tout, pourquoi s'intéresser à l'élite lorsque l'on joue simplement pour son plaisir ? J'aimerais vous convaincre, tous, que cette trajectoire est capitale, que vous soyez compétiteur ou pas.

Contre toute attente, pour développer massivement la pratique de du squash, il nous faut l'olympisme qui placera notre sport sur le devant de la scène. Le Ministère en charge des sports, les sponsors et même les pratiquants sont davantage séduits par les disciplines olympiques. Faisons partie de ce groupe et jouons enfin avec les plus grands !

De manière concrète, les éléments suivants doivent permettre d'atteindre cet objectif :

- entretenir une relation permanente avec la société Weber-Shandwick qui a été choisie par la WSF pour accompagner la candidature du squash à l'Olympisme ;
- accompagner et médiatiser tous les acteurs et les événements autour du squash, permettant ainsi une meilleure visibilité médiatique auprès de tous les secteurs influents de notre sport ;
- regrouper les acteurs potentiels capables de nous soutenir financièrement et médiatiquement en créant une association « Squash 2024 » dans laquelle ils se verront offrir une visibilité sur les événements sur tout le territoire, des possibilités d'interventions de sportifs auprès de leur société, différents packages promotionnels lors de compétitions etc... ;
- rester en contact permanent avec les institutions à même d'influencer la décision finale (CNOSF, Cluster Sport, Ville de Paris, Région, Assemblée Nationale...).

D'autres stratégies sont actuellement à l'étude.

2. NOUVELLES RELATIONS AVEC LES STRUCTURES AFFILIÉES ET LES LICENCIES

Le nombre de nos licences baisse hélas régulièrement depuis 5 ans. Les offres multiples données par de nombreux « nouveaux » sports impactent directement et fortement tout notre secteur loisir et donc les licences Pass. Quasiment toutes les fédérations font ce même constat. Il convient donc d'interroger le modèle financier fédéral actuel basé sur la prise de licences. Cela signifie que les modalités relationnelles mises en place entre la fédération et les clubs ou les associations, elles aussi évoluer. En effet, la Convention Club Affilié qui reste le lien identitaire indispensable entre la fédération et ses clubs mise en place il y a une vingtaine d'années était arrivée un peu au bout de son histoire. Elle se résumait en un bras de fer, souvent tendu, destiné à faire respecter les conditions d'un accord basé sur le seul sujet du nombre de licences. Dans de nombreux cas, l'objectif était loin d'être atteint, laissant une insatisfaction, voire une amertume aussi bien pour les gestionnaires de structures que pour les responsables fédéraux de cette convention. D'ores et déjà, plusieurs modifications des termes de la Convention Club Affiliés ont été faites :

- délégation des protocoles licences aux ligues ;
- amélioration de la base de données (visibilité, mise à jour des données ...) ;
- prise de licence en ligne par le joueur en lien avec son club de rattachement ;
- modification du processus de saisie du certificat médical avec le téléchargement de celui-ci par le licencié, une certification de validité du document en respect des différents règlements fédéraux et si le club le souhaite, la validation de la licence active par le club ;
- développement de la relation avec le licencié par une lettre d'information régulière et la mise à disposition de services ;

Nous allons vous demander de vous engager sur un réajustement du prix des licences car nous avons urgemment besoin de moyens pour répondre à ces projets et combler la baisse du nombre de licences.

A court terme, hélas, nous n'avons pas trouvé d'autres outils de financement.

D'autres réflexions sont en cours, l'enjeu consiste, pour nous, à créer une relation plus forte, presque affective, je dirai, avec nos structures affiliées.

3. DEVELOPPEMENT DU PUBLIC DES JEUNES

Pour l'avenir de nos clubs et de nos associations, je souhaite insister sur le constat suivant :

nous avons un déficit de notre public jeune et nous ne sommes pas donnés les moyens pour le conquérir.

A l'inverse de la grande majorité des autres fédérations sportives, les jeunes de moins de 20 ans représentent moins de 20% de nos licenciés. Et pourtant ce sont eux qui rempliront nos clubs dans les années à venir. Diverses actions sont ou vont être mises en place :

- lien avec l'Éducation Nationale (signature avec l'UNSS) et le milieu universitaire ;
- formation des entraîneurs régionaux : trop de clubs n'ont pas la possibilité de trouver un éducateur (alors qu'ils le souhaitent...) ;
- accompagnement de ces entraîneurs sur un modèle d'enseignement commun notamment pour les écoles de squash. Il s'agit de leur mettre à disposition différents outils sur lesquels ils pourront s'appuyer.

4. TRAVAIL TRANSVERSAL

Ces trois axes représentent le projet pour lequel je me suis engagé pour le Squash. De manière transversale et au service de ce projet, nous travaillerons, dans le cadre de la politique sportive, sur les axes suivants :

- organiser le programme d'excellence du PPF et son application dans les ligues. Nous n'avons pas le choix, il s'agit de nous en servir pour intégrer un public jeune trop délaissé afin d'avoir un vivier plus important dans lequel nous pourrions détecter nos futurs champions ;
- continuer à performer sur le plan international et être ainsi un partenaire primordial de la WSF pour Paris 2024 ;
- intensifier la formation d'éducateurs sportifs indispensable au développement et à la vie sportive de nos associations dans nos clubs partenaires ;
- renforcer le programme de formation des arbitres et permettre ainsi d'encadrer nos compétitions dans le respect des règles de jeux et permettre ainsi une meilleure compréhension de notre sport auprès du grand public ;
- construire un Centre ressources et d'entraînement véritable héritage national en capacité d'accueillir des manifestations et des stages internationaux en accord avec les collectivités locales. Un projet commun avec la FFBadminton et la FFEscalade est à l'étude sur une opportunité offerte par la ville de Paris.

En résumé, le développement de notre sport passera conjointement par une plus grande pratique par les jeunes notamment en reprenant en main le secteur scolaire et universitaire, la création de nouvelles structures de pratique et la rénovation de notre image. Tout ceci pour présenter le squash comme une discipline jeune, dynamique et digne de participer à l'aventure olympique.

Ce projet est ambitieux, c'est à votre contact et suite à vos remarques et suggestions qu'il s'est bâti.

Je souhaiterais remercier tous les membres actifs qui s'investissent quotidiennement sur ce projet.

Vous, d'abord, bénévoles sur le terrain de nombreux week-end pour accompagner les associations, les jeunes ou les compétitions.

Ensuite, les entraîneurs et les athlètes qui nous aident, grâce à leur engagement quotidien et aux résultats qu'ils obtiennent, à donner une image conquérante du Squash français.

Enfin, j'adresse également mes remerciements à tout le personnel fédéral, investi pleinement sur leurs missions respectives et toujours disponibles à répondre aux sollicitations de chacun.

Cette fédération est la vôtre et je continuerai, de toutes mes forces et avec l'équipe qui se tient à mes côtés, à la développer. Merci à vous tous.

Vote du rapport Moral du Président Jean-Denis BARBET

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 278

Le rapport moral du Président Jean-Denis BARBET est adopté à l'unanimité.

Présentation du bilan financier 2017 (Comptes clos au 31/12/2017)

Intervenants : Monsieur Jean-Michel GRASSER, Trésorier de la F.F.SQUASH

Monsieur Jean-Luc GAILHAC, Commissaire aux Comptes

Rapport du Trésorier relatif aux comptes de la F.F.SQUASH arrêtés au 31 décembre 2017

Le résultat comptable de l'exercice 2017 ressort en bénéfice à hauteur de 249 euros.

PRODUITS : Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 555 971 euros contre 1 452 727 euros au 31/12/2016.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 944 984 euros contre 911 442 euros en 2016.
- Le chiffre d'affaire lié à la vente des licences est établi à 625 895 euros contre 653 563 euros en 2016.

Cette baisse est principalement due à la baisse des licences PASS – 3 098 licences, des licences compétitions – 97 licences et des licences jeunes – 433 licences.

- Les reprises sur provisions s'élèvent à 177 527 euros. Elles proviennent essentiellement de la reprise de provisions passées antérieurement.
- Le montant de la convention d'objectifs s'établit à 360 700 euros contre 368 500 euros pour l'exercice précédent. À noter que ce montant représente 23.18 % des produits d'exploitation et est en diminution par rapport à 2016 de 7 800 euros.
- Le montant des produits financiers s'élève à 2 460 euros.
- Le montant des produits exceptionnels s'élève à 81 249 euros provenant essentiellement des reprise de charges antérieures.

CHARGES : Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 541 410 euros contre 1 338 530 euros en 2016 en hausse de 15.16%.

Les charges exceptionnelles d'un montant de 98 022 euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à 14 562 euros contre 114 196 euros en 2016.

BILAN : Avec ce bénéfice, nos fonds propres sont reconstitués et s'élèvent à 136 389.28 euros. Cette somme représente cependant à peine un mois de fonctionnement de la fédération. Le tableau ci-dessous détaille les étapes de cette évolution :

		Résultat	Fonds propres
Bilan	2017	248,50 €	136 389,28€
Bilan	2016	23 689,47 €	136 140.70 €
Bilan	2015	43 076,00 €	112 451,23 €
Bilan	2014	22 698,00 €	69 375,23 €
Bilan	2013	11 085,70 €	46 677,23 €
Bilan	2012	15 814,00 €	35 591,53 €
Bilan	2011	45 593,79 €	19 777,53 €
Bilan	2010	22 735,98 €	-25 816,26 €
Bilan	2009	65 859,92 €	-48 552,24 €
Bilan	2008	11 861,00 €	-114 412,16 €

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 36 467 euros contre 76 433 euros en 2016.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 404 677 euros contre 426 107 euros en 2016.

Nos provisions pour risques et charges s'élèvent à 80 000 euros et sont constituées :

- D'une provision liée aux évolutions de la base de données licences 30 000 euros.
- D'une provision liée à la promotion du Squash PARIS2024 18 000 euros.
- D'une provision liée à l'organisation du championnat du Monde 2017 32 000 euros.

Nos comptes ont été audités par notre Commissaire aux Comptes, qui présentera son rapport à l'Assemblée Générale.

Aucune question relative au rapport au Trésorier.

Rapport de Monsieur Jean Luc GAIHLAC, Commissaire aux Comptes (CF annexe).

*Ce rapport et les comptes sont présentés en **annexe 1**.*

Aucune question relative au rapport au Commissaire aux Comptes.

Aucune autre question concernant la clôture de l'exercice.

Vote : Approbation des comptes 2017 & quitus du Trésorier

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
 - Votes : Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 278

Les Comptes 2017 sont adoptés à l'unanimité. Quitus est donné au Trésorier Fédéral.
--

Le Président cède la parole à Mlle Le Paslier, chargée de mission du service Communication et Media.

Mlle Le Paslier présente à l'Assemblée le nouveau logo fédéral et les différentes déclinaisons.

Le Logo a été réalisé par la Société Cithéa.

Le nouveau logo représente le premier pas visant à créer la nouvelle identité de la Fédération Française de Squash.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018

Intervenants : Bruce NEUFFER Directeur Technique National de la F.F.SQUASH

Jean Michel GRASSER Trésorier de la F.F. SQUASH

Le DTN et le Trésorier, avant de présenter le budget 2018, demandent à l'Assemblée de voter l'augmentation des prix de licences pour la nouvelle saison sportive 2018/2019.

Les difficultés financières rencontrées en 2017 ainsi que l'importante baisse des subventions ne permettent pas d'établir un budget 2018 à l'équilibre en raison du modèle d'autonomie financière actuel.

Il s'avère, donc nécessaire de faire recours à une augmentation du prix de licences pour combler le déficit annoncé.

Le Secrétaire Générale demande à l'assemblée de voter :

- Augmentation du prix de la licence fédérale de **5 euros en passant de 50 euros à 55 euros**
- Augmentation du prix de la licence Squash Pass de **2 euros en passant de 18 euros à 20 euros**

Vote : Augmentation prix licence fédérale

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 15 ; Abstentions : 55 ; Pour : 208

Vote : Augmentation prix licence Squash Pass

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 114 ; Abstentions : 34 ; Pour : 130

<u>Les augmentations des licences ont été validées.</u>
--

Les tarifs des licences pour la saison 2018/2019 seront les suivants :

Saison :	2018/2019	
	(du 01/09/2018 au 31/08/2019)	Rétrocession
FEDERALE	55€	4€
JEUNE	24€	3€
SCOLAIRE	7€	0
SQUASH PASS	20€	2€ bonifié

BUDGET PREVISIONNEL 2018

F.F.SQUASH		CHARGES	PRODUITS	C.O.
BUDGET PREVISIONNEL 2018		1 208 116	848 527	360 047
RESULTAT		458		
HAUT NIVEAU		355 260		
11	EQUIPE DE FRANCE SENIOR HOMMES FEMMES	109 500	0	87 700
1110	EQUIPE DE FRANCE SENIOR HOMMES	50 000	0	31 500
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	13 000	0	0
1111	Chpt d' Europe Individuel Senior Hommes	5 000	0	0
1112	Chpt d' Europe Équipe Senior Hommes	8 000	0	0
	CHAMPIONNAT DU MONDE	11 500	0	0
1113	Chpt du Monde Individuel Senior Hommes	11 500	0	0
1114	Chpt du Monde Équipe Senior Hommes	0	0	0
1115	STAGE SENIOR HOMMES	8 000	0	0
1116	8 PSA - 1 CHPT DE FRANCE ELITE	11 500	0	0
1118	COLLECTIF AVENIR 3 PSA	6 000	0	0
	CO RECU		0	31 500
1120	EQUIPE DE FRANCE SENIOR FEMMES	59 500	0	56 200
	CHAMPIONNAT D'EUROPE	12 000	0	0
1121	Chpt d' Europe Individuel Senior Femmes	4 700	0	
1122	Chpt d' Europe Équipe Senior Femmes	7 300	0	
	CHAMPIONNAT DU MONDE	22 000	0	0
1123	Chpt du Monde Individuel Senior Femmes	7 500	0	
1124	Chpt du Monde Équipe Senior Femmes	14 500	0	
1125	STAGE SENIOR FEMMES	8 000	0	
1126	8 PSA - 1 CHPT DE FRANCE ELITE	11 500	0	
1127	COLLECTIF AVENIR 3 PSA	6 000	0	
	CO RECU		0	56 200
12	EQUIPE DE FRANCE JUNIOR	79 200	0	93 000
1210	CHAMPIONNAT D'EUROPE	21 600	0	0
1211	Chpt d' Europe Individuel U19	12 400	0	
12121	Chpt d' Europe U15 - U17	9 200	0	
1220	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR FILLES	0	0	0
1221	Chpt du Monde Individuel Junior U19	0	0	
1222	Chpt du Monde Équipe Junior U19	0	0	
1230	CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR GARCONS	15 000	0	0

1231	Chpt du Monde Individuel Junior U19	0	0
1232	Chpt du Monde Équipe Junior U19	15 000	0
1240	Stage Equipe de France Junior	7 200	0

1213	AUTRES COMPETITIONS JUNIOR	35 400	0	0
-------------	-----------------------------------	---------------	----------	----------

12131	Opens Européens 4	22 700	0
-------	-------------------	--------	---

12132	Opens Junior British - 5 Nations	12 700	0
-------	----------------------------------	--------	---

	CO RECU		0	93 000
--	----------------	--	----------	---------------

13 POLE FRANCE 136 560 4 000 50 000

1320	POLE FRANCE D'AIX EN PROvence	29 350	4 000	25 000
-------------	--------------------------------------	---------------	--------------	---------------

1321	Frais de Fonctionnement	3 250	0
------	-------------------------	-------	---

1322	Matériel	4 000	0
------	----------	-------	---

1327	Vacations Encadrement	8 000	0
------	-----------------------	-------	---

1328	CREPS PACA Préparations + Frais de Pension	14 100	0
------	--	--------	---

1326	Pensions Pole Aix Creps + Aide à la Pension		4 000
------	---	--	-------

CO RECU 25 000

1330	POLE FRANCE CRETEIL	23 250	0	25 000
-------------	----------------------------	---------------	----------	---------------

1331	Frais de Fonctionnement	3 250	
------	-------------------------	-------	--

1332	Matériel	4 000	
------	----------	-------	--

1333	Vacations Encadrement	8 000	
------	-----------------------	-------	--

1334	Préparation Physique OPTIMISASPORT	6 000	
------	------------------------------------	-------	--

1335	Analyse Vidéo	2 000	
------	---------------	-------	--

CO RECU 25 000

1360	POLE FRANCE D'AIX EN PROvence ESPOIR	14 700	0	0
-------------	---	---------------	----------	----------

1361	Frais de fonctionnement	2 500	
------	-------------------------	-------	--

1362	Matériel	5 000	
------	----------	-------	--

1363	Préparation Physique	0	
------	----------------------	---	--

1364	Vacations Encadrement	0	
------	-----------------------	---	--

1367	Préparation physique	1 600	
------	----------------------	-------	--

1366	Pensions Espoir Pôle d' Aix en Provence + Aide à la Pension	5 600	
------	---	-------	--

1370	AIDES A LA PERFORMANCE	54 560	0	0
-------------	-------------------------------	---------------	----------	----------

1371	Aide à la Performance Athlètes	44 000	
------	--------------------------------	--------	--

1372	Aide à la Performance Entraîneurs	10 560	
------	-----------------------------------	--------	--

15 SUIVI MEDICAL HAUT NIVEAU 30 000 0 23 347

1510	Suivi Médical Senior Hommes Femmes	11 700	0	9 500
-------------	---	---------------	----------	--------------

1511	Vacations et Déplacements Médecin Senior Hommes	4 200	4 750
------	---	-------	-------

1512	Vacations et Déplacements Médecin Senior Femmes	6 000	4 750
------	---	-------	-------

1513	Vacations et Déplacements Médecin Junior	1 500	0
------	--	-------	---

1520	Suivi Médical Réglementaire Senior Junior	18 300	0	13 847
-------------	--	---------------	----------	---------------

1521	Suivi Médical Réglementaire Senior	3 100	2 347
------	------------------------------------	-------	-------

1522 Suivi Médical Réglementaire Junior

1 700

1 500

1523 Salaires - Vacations - Frais - Suivi Médical Réglementaire

13 500

10 000

21-22-23**FORMATION ET COLLOQUE D.T.N.****38 600****44 500****16 000****21****COMMISSION ET FORMATION****8 500****0****8 000**

2110 Cotisations AFCAM - COSMOS - UNIFORMATION

6 000

8 000

2120 Frais de fonctionnement

2 500

22**INSTITUT DE FORMATION DE SQUASH****20 100****44 500****4 000**

2210 Frais de fonctionnement

1 000

4 000

2220 Formation BF1

3 800

5 000

2230 Formation BF2

7 300

18 900

2240 Formation Arbitre 1

4 800

11 000

2245 Formation Arbitre 2

0

800

2250 Formation Juge Arbitre1

1 500

4 600

2255 Formation Juge Arbitre 2

0

600

2260 Formation CQP

200

600

2270 Formation BF3 - DEJEPS

1 500

3 000

23**COLLOQUE CADRE ET D.T.N.****10 000****0****4 000**

2310 Colloque formateurs

2 500

4 000

2320 Colloque Entraîneurs

3 500

2330 Colloque DTN

2 000

2340 Colloque Arbitres

2 000

32-33-34-35-**36****CHAMPIONNAT DE France****10 000****63 970****0****32****CHAMPIONNAT DE France****0****8 070****0****3200 CHAMPIONNAT DE France JUNIOR****8 070****0**

3210 Championnat de France - 11 - 15 ans

1 800

3220 Championnat de France Interligues - 15 ans

1 500

3230 Championnat de France individuel - 13 - 17 ans

2 100

3240 Championnat de France Interclub - 13 - 17 ans

1 920

3250 Championnat de France - 19 ans

750

33**CHAMPIONNAT DE France SENIOR****0****37 580****0****3300 CHAMPIONNAT DE France SENIOR****37 580****0**

3310 Qualification Championnat de France Elite 1ère Série

1 800

3320 Championnat de France Elite 1ère Série

3330 Championnat de France 2ème Série

1 650

3340 Championnat de France 3ème Série

1 440

3350 Championnat de France 4ème Série

1 650

3360 Championnat de France 5ème Série

1 440

3370 Play-Offs Championnat des Ligues

3 600

3380 Play-Offs Championnat de France Interclub N1 10 100

3390 Play-Offs Championnat de France Interclub N2 15 900

34	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENTREPRISE	0	3 600	0
-----------	---	----------	--------------	----------

3400 CHAMPIONNAT DE FRANCE ENTREPRISE 3 600 0

3410 Championnat de France par Equipe Entreprise 3 600

35	CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS	0	14 720	0
-----------	---------------------------------------	----------	---------------	----------

3500 CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS 14 720 0

3510 Championnat de France Individuel Vétérans 8 000

3520 Championnat de France Equipe Vétérans 4 320

3530 Championnat de France Equipe Ligues Vétérans 2 400

36	PSA FRANCE	10 000	0	0
-----------	-------------------	---------------	----------	----------

3610 Tournois PSA France 10 000

31-37-38-41-44

COMMISSIONS FEDERALES

41 700 8 000 0

3100	COMMISSION SPORTIVE	12 000	8 000	0
-------------	----------------------------	---------------	--------------	----------

3110 Frais de fonctionnement 10 500

3120 Médailles 1 500

3130 Amendes 8 000

3700	COMMISSION ARBITRAGE	3 500	0	0
-------------	-----------------------------	--------------	----------	----------

3710 Frais de fonctionnement 1 500

3711 Matériel et Logistique 2 000

3720	ARBITRES NIVEAU NATIONAL	6 000	0	0
-------------	---------------------------------	--------------	----------	----------

3721 Indemnisations Arbitres 4 000

3722 Frais de Déplacement Arbitres 2 000

3730	JUGES ARBITRES NIVEAU NATIONAL	6 000	0	0
-------------	---------------------------------------	--------------	----------	----------

3731 Indemnisations Juges Arbitres 5 500

3732 Frais de Déplacement Juges Arbitres 500

3740	ARBITRES NIVEAU INTERNATIONAL	6 000	0	0
-------------	--------------------------------------	--------------	----------	----------

3741 Indemnisations Arbitres 4 000

3742 Frais de Déplacement Arbitres 2 000

3800	COMMISSIONS CLUBS AFFILIES	3 000	0	0
-------------	-----------------------------------	--------------	----------	----------

3810 frais de Fonctionnement 3 000

4100	COMMISSION DISCIPLINE ET REGLEMENT	4 000	0	0
-------------	---	--------------	----------	----------

4110 Commission Discipline 1ère instance 1 000

4120 Commission Discipline d' Appel 1 000

4130 Commission Antidopage 1ère Instance 1 000

4140 Commission Antidopage d' Appel 1 000

4150 Commission d' Ethique 0

4400	COMMISSION MEDICALE	1 200	0	0
-------------	----------------------------	--------------	----------	----------

4410	Frais de fonctionnement	800		
4420	Matériel	200		
4430	Actions de prévention	200		

42 REUNIONS FEDERALES - FRAIS FEDERAUX 25 500 0 0

4200	REUNION FEDERALES	25 500	0	0
4210	Assemblée Générale	3 500		
4220	Comité Directeur	10 000		
4230	Bureau Fédéral	4 000		
4240	Réunion Président de Ligue	0		
4241	Frais des Elus	3 000		
4250	Frais du Président	5 000		

43 RELATIONS INTERNATIONALES 7 000 4 500 0

4300	RELATIONS INTERNATIONALES	7 000	4 500	0
4310	Réunions internationales	7 000	4 500	
4311	ESF			
4312	WSF			
4313	Protocole - CNOSF	7 000	4 500	

51-52-53 COMMUNICATION/MARKETING 65 150 19 000 10 000

51	COMMUNICATION	21 600	19 000	0
5110	Frais de fonctionnement	1 000		
5130	Opération promotionnelle	500		
5140	Boutique fédérale	1 500		
5150	Partenariats	1 000	19 000	
5160	I.N.P.I.	600		
5170	Relation Presse	7 000		
5180	Charte Graphique (Cithéa)	10 000		

52	SUPPORTS DE COMMUNICATION	25 050	0	0
5200	Supports de communication	25 050	0	0
5210	Support de communication	11 400		
5220	Réseaux sociaux	250		
5230	Droits photos	2 400		
5240	Articles pigiste	6 000		
5290	Communication interne (Whaller)	5 000		

53	MARKETING	18 500	0	10 000
5300	Marketing	18 500	0	10 000
5310	Frais de fonctionnement	1 500		
5320	Outils de marketing	12 000		
5330	Etude marketing	5 000		

CO RECU

10 000

61 FRAIS DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE 5 000 0 0

6110 Frais D.T.N. 5 000

72-73-76 DEVELOPEMENT 32 300 0 50 000

72	EQUIPEMENT	19 300	0	50 000
7200	Développement	19 300	0	50 000
7210	Frais de fonctionnement	800		
7220	Action Spécifique (SALONS)	10 000		
7230	Homologation des courts	0		
7240	Locations Stockage Courts Vitrés	5 000		
7250	Matériel	3 500		

CO RECU 50 000

73	JUNIOR	2 000	0	0
7300	JUNIOR	2 000	0	0
7330	Junior Divers YOG	2 000		
76	SCOLAIRES - UNIVERSITAIRES	11 000	0	0
7600	Scolaires - Universitaires	11 000	0	0
7610	U,N,S,S,	4 000		
7620	F,F,S,U,	3 000		
7630	Championnat du monde	4 000		

78 STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES LIGUES 2 000 0 0

7800	STRUCTURATION ET ACCOMPAGNEMENT DES LIGUES	2 000	0	0
7810	Frais de fonctionnement	2 000		

73 PROGRAMME D'ACCESSION HAUT-NIVEAU 35 000 0 30 000

7300	Programme d' Accession Haut-Niveau	1 700	0	0
7310	Frais de fonctionnement	1 700		

7321	STAGES D'ENTRAINEMENT	10 500	0	0
73211	Stage 1	3 500		
73212	Stage 2	3 500		
73213	Stage 3	3 500		

7322	OPENS EUROPEENS	22 800	0	30 000
73221	Open 1	7 600		
73222	Open 2	7 600		
73223	Open 3	7 600		

CO RECU 30 000

81-82-83 LICENCES ET AFFILIATIONS 112 400 682 000 0

81	LICENCES ET AFFILIATIONS	82 000	653 000	0
8110	Assurance AIAC	22 000		
8120	Licences		653 000	

8130 Rétrocession aux Ligues

60 000

82	AFFILIATIONS ET REAFFILIATIONS	0	29 000	0
-----------	---------------------------------------	----------	---------------	----------

8210 Affiliations et Ré affiliations

29 000

83	BASE DE DONNEES	30 400	0	0
-----------	------------------------	---------------	----------	----------

8310 Exalto

17 400

8320 Développements Complémentaires Base de Données

13 000

91-92 ADMINISTRATION GENERALE 478 206 22 557 0

91 ADMINISTRATION GENERALE 366 800 22 557 0

9110 Prestations et honoraires IN EXTENSO

11 000

9132 Charges Patronales

87 500

9133 Cotisations et Visites Médicales A.C.M.S.

1 000

92	CHARGES ADMINISTRATIVES	111 406	0	0
-----------	--------------------------------	----------------	----------	----------

9210 Frais Divers

1 300

9211 Fournitures de Bureau

5 000

9212 Fournitures Informatiques

3 000

9213 Frais Photocopieur

7 000

9214 Affranchissements

7 500

9215 Abonnements Logiciel

5 000

9216 Loyer et Charge Siège

43 000

9217 Assurance Siège

1 280

9218 E.D.F.

5 000

9219 Ménage siège

2 016

9220 Téléphone Siège

3 500

9221 Travaux Siège

1 000

9222 Frais bancaires

3 500

9223 Frais d'Avocat

3 500

9224 Frais Commissaires aux Comptes

8 000

9230 Produits et Charges Exceptionnels

0

9231 Sur exercice antérieur

0

9232 Sur exercice en cours

0

9233 Cotisation WSF - World Squash Federation

7 950

9234 Cotisation ESF - European Squash Federation

2 760

9235 Cotisations CNOSF

900

9236 Cotisations Diverses

200

0000 ATTENTE AFFECTATION

Vote : Budget Financier 2018

- Y a-t-il une opposition à un vote à main levée ? – Aucune opposition.
- Votes : Contre : 15 ; Abstentions : 45 ; Pour : 218

Le Budget financier 2018 a été validé
--

PROVISoire

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Intervenant : Bruce NEUFFER, Directeur Technique National de la F.F.SQUASH

L'année 2017 a été riche en changement.

Fin avril, nomination du nouveau DTN (Bruce Neuffer).

Le secteur du haut-niveau a mis à jour sa filière du haut-niveau (le projet de performance fédéral remplace le parcours d'excellence sportive).

Frédéric Lecomte a été nommé responsable du haut-niveau par le DTN.

Bruce Neuffer : DTN

Philippe Bosson : CTN en charge de la relation avec les licenciés

Guillaume Coste : CTN en charge de la relation avec les ligues

Maryse Degardin : DTN adjointe – responsable formation/développement

Renan Lavigne : EN en charge de l'équipe de France senior masculine et du pôle Senior d'Aix

Frédéric Lecomte : Responsable du haut-niveau

Yann Menegaux : EN en charge des équipes de France junior et du pôle Espoir d'Aix

Henri Prévost : CTN en charge des affaires juridiques

Nicolas Sajat : CTN en charge du PAHN et des formations

Philippe Signoret : EN en charge de l'équipe de France senior féminine et du pôle France de Créteil

Yann Perrin : CTF entraîneur du pôle Senior d'Aix

Malcolm Tullis : CTF entraîneur du pôle Senior de Créteil

Lydia Biehman : Référente du Service licences

Florent Bourillot : Chargé de mission du Service marketing et événementiel

Daniela Ciacciofera : Responsable Administratif et Financier

Philippe Da Silva : Médecin référent Service Médical et SMR

Christelle Fortin : Référente Accueil et Secrétariat

Valérie Guyhot : Comptable

Corinne Le Paslier : Chargée de mission du Service communication

Julien Stalin : Référent du Service Sportif – Compétitions

HAUT-NIVEAU

1. RESULTATS DE L'ANNEE

1.1. Les performances

Champion d'Europe senior masculin par équipe (Grégory Gaultier, Grégoire Marche, Mathieu Castagnet, Lucas Serme et Benjamin Aubert)

Vice-champion d'Europe senior féminin par équipe (Camille Serme, Coline Aumard, Laura Pomportes et Mélissa Alvès)

- 1^{ère} place en féminin senior au Worlds Games (Camille Serme)
- 2^{ème} place masculin senior au Worlds Games (Grégoire Marche)
- 3^{ème} place masculin senior au Worlds Games (Mathieu Castagnet)
- Championne d'Europe senior féminin en individuel (Camille Serme)
- Vice-champion d'Europe senior masculin en individuel (Grégory Gaultier)
- 3^{ème} au championnat du monde sénior féminin individuel (Camille Serme)
- 3^{ème} au championnat du monde sénior masculin individuel (Grégory Gaultier)
- Champion d'Europe junior (Victor Crouin)
- Vice-champion du monde junior (Victor Crouin)

1.2. Les contre-performances

- 13^{ème} place au championnat du monde junior féminin par équipe (Laurianne Maingot, Maelle Furher, Fanny Segers et Chloé Mourier)
- 5^{ème} place au championnat du monde senior masculin par équipe (Grégory Gaultier, Grégoire Marche, Mathieu Castagnet et Lucas Serme)

1.3. Analyses	POSITIF Pour atteindre l'objectif	NEGATIF Pour atteindre l'objectif
ORIGINE INTERNE Organisationnelle	FORCES 1. Les résultats La France se classe deuxième nation sur l'olympiade 2012-2016 au nombre de médailles. Corrélativement à ce constat, la France sait gagner et n'a donc pas de blocage psychologique à ce niveau. C'est un atout certain. 2. Une fédération sans inertie Du fait de la petite taille de la fédération, les décisions prises sont à effet immédiat. On n'observe pas ou très peu d'inertie dans le système.	FAIBLESSES 1. L'âge des licenciés 20% seulement des licenciés ont moins de 20 ans. Il n'y a pas de réservoir chez les jeunes. Le système de détection s'approche plus du silo que de la pyramide. Les entraîneurs nationaux doivent donc souvent combler le retard pris dès le plus jeune âge. 2. Le classement des sportifs Pour performer par équipe, il vaut mieux 3 top 15 plutôt qu'un top 1 et 2 top 30. Hong-Kong, qui élimine l'équipe de France à Marseille, possède 3 top 25. Comme nous. 3. Organisation du secteur du haut-niveau 2 choses à faire : formaliser le modèle de la performance en squash (qu'est-ce qui permet de gagner dans notre discipline ?), réorganiser le modèle (l'actuel a été créé il y a 15 ans) en intégrant les clubs qui alimentent le collectif des équipes de France.
ORIGINE EXTERNE Environnementale	OPPORTUNITES 1. Entrée probable aux JO Pour 2024, le Squash dispose d'une chance sérieuse d'intégrer les JO. Cela changerait l'image de la discipline. 2. Confiance du ministère Le Squash est globalement considéré comme un bon élève par le Ministère 3. Recrutement socio-professionnel des pratiquants Beaucoup de pratiquants de Squash comptent des cadres et des professions libérales. On peut imaginer que des stratégies de sponsoring recueillent un écho favorable auprès des pratiquants chefs d'entreprise.	MENACES 1. Finances fédérales limitées Le budget fédéral contraint ne permet pas de prendre des décisions fortes immédiates. 2. Peu de cadres d'État Le faible nombre de cadres d'État paralyse la fédération sur les orientations immédiates à prendre.

2. PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)



SOMMAIRE
LE MOT DU DTN
LE SQUASH EN FRANCE, ETAT DES LIEUX
LES OBJECTIFS DE LA FEDERATION
LA PHILOSOPHIE GENERALE DU PPF (6 axes)
LES CRITERES DE MISE EN LISTE
ORGANISATION GENERALE
CONTACTS

CHIFFRES IMPORTANTS

Licenciés : 26 000
 Budget : 2 millions €
 Aide État : 1 million d'€
 Lignes : 17
 Clubs : 229
 Associations : 330
 Classement France : 2

LE SQUASH EN FRANCE, ETAT DES LIEUX

Image

Malgré sa popularité, le squash fait face à deux représentations erronées : il reste considéré comme très élitiste et on le suppose, malgré des bénéfices avérés, dangereux sur le plan cardiovasculaire... même s'il a été élu « sport le plus sain » par le magazine américain Forbes en 2003.

Implantation

La fédération compte 26 000 licenciés, 229 clubs, 10 cadres techniques nationaux, 2 pôles France «Créteil et Aix-en-Provence» et 2 pôles espoirs «Guyane et Aix». En France, on dénombre 1 800 courts soit 1 pour 45 000 habitants (contre 1 pour 10 000 aux Pays-Bas ou en Allemagne. Pour le tennis, le ratio est de 1 court pour 1 500 personnes). L'aménagement d'un court de squash coûte environ 30 000 € (jusqu'à 150 000 € s'il est en verre) et le maillage territorial est incomplet : certains départements ne comptent aucun court de squash.

Organisation

Aujourd'hui, 30% des structures proposant du squash sont affiliées à la fédération et 55% d'entre elles sont à but commercial. On estime le nombre minimum de pratiquants à 180 000. Cette situation conduit la fédération à interroger son modèle économique. Pour le gérant, les analyses de rentabilité indiquent que malgré des pics de réservation (le midi et en soirée), un établissement d'au moins 4 courts, avec des services associés (salle de forme, restaurant), trouve une viabilité économique et des potentialités d'emploi variées. La culture associative est peu développée et rares sont les structures qui disposent de salariés engagés dans un projet de développement sportif, malgré une fidélisation des compétiteurs (87% de renouvellement de licences). Le professeur préfère se consacrer aux cours particuliers (moins chronophages et plus rémunérateurs) et peu de clubs proposent une école de squash. Cette faible pratique chez les jeunes s'observe sur la population licenciée (seulement 20% de moins de 20 ans, une majorité de plus de 35 ans) et réduit le vivier nécessaire à une détection efficace.

Un enjeu important du développement fédéral consiste donc à convaincre les gérants de structures commerciales de l'intérêt de faire du pratiquant un licencié. Cela est possible lorsque l'attelage secteur commercial-organisation sportive repose sur un partenariat positif gérant-association.

Haut-Niveau

La France, classée 2ème nation sur l'olympiade, juste derrière l'Egypte, au nombre de médailles, compte un n°1 et une n°2 mondiale. Les tricolores sont champions d'Europe en titre chez les hommes et les femmes font 3ème au dernier championnat du monde. La médaille de vice-champion du monde junior individuel est accrochée au cou d'un français.

LES OBJECTIFS DE LA FEDERATION

3 axes de travail :

1. Olympisme

Le Squash doit figurer dans les épreuves de l'édition 2024.

2. Haut-Niveau

Dans les 2 olympiades à venir, les équipes de France senior masculine et féminine doivent maintenir leur rang mondial.

3. Développement

Dans le cadre de sa politique de développement, la Fédération doit augmenter son taux de pratique chez les plus jeunes.

De plus, il convient à présent de créer un produit différent destiné à un public plus volatile. Un travail marketing est à engager pour mieux satisfaire les attentes des pratiquants non licenciés.



LE MOT DU DTN – Bruce NEUFFER

Quelle que soit la discipline sportive, les aspirations des licenciés sont variées et parfois contradictoires : certains ne jouent que par la compétition, alors que d'autres recherchent un plaisir ludique sans contrainte excessive. Aujourd'hui, le constat est donc le suivant : pour que le pratiquant devienne un licencié et que la fédération se développe, entraîner ne suffit plus.

Tout en confiant le haut niveau aux fédérations délégataires, le législateur souligne leur rôle essentiel dans le développement du sport en direction de tous les publics. Comment négocier cette prochaine olympiade, quel sera le modèle économique à privilégier, quels seront les axes stratégiques qu'il conviendrait de suivre... autant de questions qui placent, comme de nombreuses autres, la fédération française de squash à un carrefour stratégique. Pour répondre à ce défi, la direction technique nationale propose plusieurs axes de développement et, au centre de ceux-ci, le projet de performance fédéral. Ce document synthétique vous permettra de saisir rapidement les grands axes de ce nouveau programme.

Nos champions brillent par leur talent, nos entraîneurs font preuve d'un investissement acharné et les élus, qu'ils soient fédéraux, régionaux ou locaux sont passionnés. Et si, pour 2024, ensemble, nous visions une médaille olympique ?

Le second levier est la structuration de l'école française de squash. Elle s'adresse aux enfants et adolescents avec l'objectif de proposer un apprentissage par étapes, grâce à une évolution progressive des contenus pédagogiques d'enseignement et d'entraînement. Au sein de son club, le jeune squasheur va ainsi développer ses compétences technico-tactiques, physiques et mentales spécifiques à la discipline ainsi que des compétences d'arbitrage et de juge-arbitrage.

Pour cela, la formation des cadres est primordiale. Le premier contact régulier du pratiquant avec la structure fédérale est le professeur ou l'entraîneur de club. Un travail conjoint avec certains départements STAPS d'universités est en cours pour envisager les passerelles entre des licences « Entraînement » et les diplômes d'État. Nos cadres techniques constituent en effet les meilleurs et les plus importants promoteurs de la fédération.

LA PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DU PPF

La philosophie du projet de performance fédérale consiste à centrer les moyens de l'État sur un nombre de sportifs restreint, cela dans le but de performer lors des compétitions de référence. L'objectif est d'avoir la meilleure équipe de France senior possible, masculine et féminine jusqu'en 2024. Les forts potentiels de médailles concentreront l'essentiel des moyens, autant humains que financiers.

Les sportifs seront repérés plus précocement et mobiliseront l'essentiel des moyens fédéraux. Cela signifie que la catégorie junior ne comptera pas forcément un représentant par catégorie. Ce choix est justifié par l'objectif initial : avoir la meilleure équipe de France senior possible jusqu'en 2024. Dans un collectif senior, toutes les catégories d'âge ne sont pas représentées. De fait, les sélections des juniors doivent faire abstraction de l'année de naissance du sportif et se centrer exclusivement sur les très hauts potentiels.

Les entraîneurs de clubs doivent être en contact régulier avec la fédération. Un regroupement annuel des techniciens sera organisé pour créer un lien de proximité avec les territoires.

1. Développer la pratique des jeunes

La fédération a l'ambition d'augmenter son taux de pratique chez les plus jeunes.

Le premier levier est le développement de la pratique scolaire. Une commission mixte nationale (cadres fédéraux et professeurs d'EPS) travaille au développement au sein de l'UNSS et les premiers championnats de France UNSS se sont déroulés en juin 2017 à Royan. Ce développement ne peut se faire qu'en dépassant la question des équipements, en aménageant la pratique pour s'affranchir du faible nombre de courts et en tenant compte des conditions d'enseignements (groupes d'au moins 25 élèves). Des exemples de courts gonflables, de structures amovibles qui se montent rapidement ou d'aménagements de cours de récréation sont en cours d'expérimentation.



2. Structuration des territoires

En squash, la culture associative est peu développée. La demande de subventions n'est pas un réflexe au sein des organes déconcentrés de la Fédération qui disposent rarement d'un salarié et ont donc une capacité d'action extrêmement réduite. Face au déficit de cadres d'État, l'enjeu de cette olympiade consistera à créer des emplois au sein des ligues. Des chargés de développement auront pour mission d'animer la vie des organes déconcentrés de la fédération. Le travail de ces agents sera cadré par la convention qui lie la ligue à la fédération. L'assemblée générale a acté le principe qui consiste à rétrocéder une partie du montant des licences aux organes fédéraux déconcentrés sous réserve que ces dernières respectent les actions inscrites dans la convention.

De même, la ligue participera à la déclinaison territoriale du PPF. Les comités régionaux s'articuleront comme centres d'entraînement régionaux et organiseront la coordination de structures qui permettent soit l'entraînement quotidien, soit non quotidien, avec ou sans hébergement.

3. Programme d'accession

Le PAHN repose sur 3 grands axes :

1. 3 rassemblements obligatoires de 2 ou 3 jours ;
2. 3 participations obligatoires aux Open européens encadrés par la fédération ;
3. Un accompagnement individualisé de chaque athlète destiné à répondre au mieux aux besoins et aux objectifs de chacun (fiche navette).

Ces 3 grands axes reposent sur un projet commun entre l'athlète, sa famille, la Fédération, la Ligue et le club. Une convention est mise en place avec chaque athlète afin que chacun s'implique au mieux dans le projet de l'athlète.

4. Programme d'excellence

Sélections	Entraînement	Programme
6/8 jeunes femmes 6/8 jeunes hommes	15h par semaine 36 semaines par an	- 4 tournois européens Super Séries + possibilités de stages de regroupements nationaux entre février et juin Pour l'équipe de France : - Championnat d'Europe équipe/individuel - Championnat du Monde équipe/individuel (tous les 2 ans)

Les seniors (+19 ans)

Sélections	Entraînement	Compétitions programmées
6/8 femmes 6/8 hommes	20h par semaine 45 semaines par an	- 10 tournois PSA / an Pour l'équipe de France : - Championnat d'Europe équipe/individuel - Championnat du monde Equipe/individuel (tous les 2 ans)

5. Suivi socio-professionnel des sportifs de haut-niveau

Dans la mesure du possible, des conventions d'insertion professionnelle peuvent être mises en place.

La fédération souhaite que chaque joueur qui intègre le dispositif du PPF, sorte du dispositif en étant titulaire d'un diplôme permettant l'enseignement rémunéré du squash.

"Intégrer le programme olympique en respectant ses valeurs est l'objectif historique auquel la Fédération Française de Squash, tous ses athlètes, entraîneurs, dirigeants, clubs et associations sportives vont désormais consacrer leur énergie."

Jean-Denis Barbet, Président de la Fédération Française de Squash



6. Augmenter les financements

La Fédération compte des compétiteurs fidèles qui renouvellent régulièrement leur prise de licence.

Elle possède aussi des pratiquants occasionnels. Afin de capter ce nouveau public, une étude marketing est en cours. Ses résultats permettront de créer un produit squash adapté à cette nouvelle demande.

L'enjeu est important. D'abord, parce qu'un nombre accru de licenciés permettrait d'augmenter les fonds fédéraux. Ensuite, parce que rien ne montre que les frontières entre sport de loisir et sport de compétition soient étanches.

Cela aurait donc probablement pour effet de créer une base de pratiquants plus importante et donc un réservoir de talents potentiels plus conséquents.

CRITERES DE MISE EN LISTE

ELITE	
Championnat du monde par équipe	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} place
Championnat du monde individuel	1 ^{ère} , 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} place

SENIOR	
Championnat du monde équipe	3 ^{ème} à 8 ^{ème} place
Championnat du monde individuel	4 ^{ème} à 12 ^{ème} place
Championnat d'Europe équipe	1 ^{ère} à 4 ^{ème} place
Championnat d'Europe individuel	1 ^{ère} à 4 ^{ème} place

RELEVE	
U17	
Championnat d'Europe équipe	1 ^{ère} à 4 ^{ème} place
Super Séries Européens	2 fois 1 ^{ère} à 8 ^{ème} place
U19	
Championnat du monde équipe	1 ^{ère} à 8 ^{ème} place
Championnat du monde individuel	1 ^{ère} à 16 ^{ème} place
Championnat d'Europe équipe	1 ^{ère} à 4 ^{ème} place
Super Séries Européens	2 fois 1 ^{ère} à 8 ^{ème} place
Avenir (19-26 ans)	
+26 ans – PSA	Top 50
U26 - PSA	Top 80
U24 - PSA	Top 100

Le sportif de plus de 25 ans déjà inscrit 3 ans en liste SHN ne pourra être inscrit dans la catégorie Relève.

COLLECTIFS NATIONAUX	
+18 ans – U19 – U17	
Sélection en équipe de France	
Sélection en regroupements nationaux	

ESPOIR	
U15-U13-U11	
Classement européen	1 ^{ère} à 8 ^{ème} place
Classement national	1 ^{ère} à 4 ^{ème} place
Sélection en regroupements nationaux	

ORGANISATION GENERALE

COMITE DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE : DTN + Responsable du haut-niveau + Entraîneur National du collectif concerné



CONTACTS

Directeur Technique National (Bruce NEUFFER), Responsable du haut-niveau (Frédéric LECOMTE), Entraîneur de l'équipe de France senior féminin (Philippe SIGNORET), Entraîneur de l'équipe de France sénior masculin (Renan LAVIGNE), Entraîneur de l'équipe de France U19-U17-U15 (Yann MENEGAUX), Coordonnateur du programme d'accession au haut-niveau (Nicolas SAJAT), Responsable du suivi socio-professionnel des sportifs de haut-niveau et des formations (Maryse DEGARDIN), Conseiller DTN (Henri Prevost), Responsable structuration des ligues (Guillaume COSTE), Responsable licenciés (Philippe BOSSON), Pôle Espoir Guyane (Christophe CARROUGET), CTF entraînement pôles (Yann PERRIN, Malcolm TULLIS), Entraîneurs fédéraux (Stéphane BREVARD, Medhi RENAI, Lucas VAUZELLE)

CHAMPIONNAT DU MONDE par Équipe Masculine

Marseille 2017

Le bilan billetterie

- 45 000€ de recette (salle Vallier uniquement) ;
- 2 735 billets ;
- 56,57% des ventes en ligne ont été réalisées par des licenciés (43,43% par des non licenciés) ;

On retrouve les Licenciés en majorité en catégorie 1 (71%) et en catégorie 2 (60%)

Le bilan Media

Il a été dénombré près d'une centaine de retombées dans la presse, radio et TV sous forme variable. Cela représente 13,1 millions d'impact, soit le nombre de contacts (lecteurs, téléspectateurs, internautes) potentiellement touchés par un des documents intégrés. La mesure de l'impact est pondérée par celle de la surface de l'article et de l'audience du support. Cela représente également 100 000€ d'équivalent publicitaire ainsi que 5,6 millions d'exemplaires cumulés. Au total, nous avons touché 27,1 millions de lecteurs cumulés sur la semaine de compétition.

Par ailleurs, des médias étrangers ont été accrédités et notamment en provenance d'Afrique du Sud, d'Angleterre, d'Argentine, des États-Unis, de Belgique, du Pakistan ou encore d'Égypte.

Ce résultat est moins bon que l'an passé (équivalent 800 000€ publicitaire) dû notamment au lieu (pas Paris) et au résultat de l'Équipe de France

Communication

Le site spécialement créé pour l'événement a recensé plus de 65 000 visites durant la semaine de compétition.

Le site de la FFSquash a enregistré une hausse de 5 000 visites en moyenne sur la semaine par rapport à son flux habituel.

Près de 1500 fans se sont abonnés sur les réseaux sociaux dédiés. À part les français, les fans les plus actifs provenaient de Malaisie, d'Égypte et d'Angleterre.

Streaming / Diffusion

Tous les matchs sur les courts vitrés ont été diffusés en streaming gratuit sur le site de l'événement ainsi que sur la plateforme en ligne SquashTV. Les vidéos ont enregistré un total de 164 000 vues sur la plateforme Squash TV et 544 000 vues via la plateforme YouTube sur le site de l'événement. Nous pouvons noter que le nombre de vues sur Squash TV est nettement supérieur au nombre de vues moyen d'un événement du circuit international PSA (150 000 pour l'US Open). En comparaison, le Championnat du Monde de Squash Féminin par Équipe à la même période l'année dernière avait réuni 95 000 vues.

Par ailleurs, à partir des quarts de finale, l'ensemble des rencontres ont été diffusées sur la plateforme France TV Sport. Cela représente 22 600 vues en direct dont 19 600 sur web sur les 3 jours. Parmi ces données 8 200 vidéos ont été visionnées sur France tv sport (plateformes internes) et 14 400 sur des sites externes (plateformes externes : c'est-à-dire sur le site officiel de l'événement par exemple).

COMMUNICATION FEDERALE

Environ 138 000 utilisateurs du 01/01 au 31/12/2017

Environ 15 000 – 16 000 visites par mois sauf l'été

80% des visiteurs sont des visiteurs récurrents contre 20% de nouveaux visiteurs

71% des visiteurs arrivent sur le site après une recherche (ce qui signifie que nous sommes très bien référencés)

16% tapent directement l'url

9% viennent des réseaux sociaux

66% d'hommes vs 33% de femmes

Les pages les plus consultées :

- Page d'accueil ;
- Page SquashNet ce qui représente 17,90% du trafic et 131 182 visites ;
- Page : Règles du Jeu ce qui représente 7,25% du trafic et 53 125 visites ;
- Page Calendrier des compétitions fédérales ce qui représente 4,67% du trafic et 34 259 visites ;
- Page Classement ce qui représente 3,95% du trafic et 28 940 visites ;

Sur Facebook : actuellement 8 706 fans (gain de 1 155 fans sur l'année, on est passé de 7 475 à 8 630)

- 23% de femmes ;
- 75% d'hommes ;
- 18-24 ans = 12% | 25-34 ans = 20% | 35-44 ans = 21% | 45-54 ans = 15%.

Conclusion : le site est surtout consulté pour sa partie sportive : compétitions et réglementation. Les personnes présentes reflètent la structure des licenciés, 1/4 de femmes et 3/4 d'hommes. Les jeunes (- 20 ans) sont minoritaires.

FORMATION / DEVELOPPEMENT

USEP et FF Squash

Pas de convention existante entre l'Usep et la FF Squash

Pas de licencié mais des actions existantes sur tout le territoire entre le scolaire en primaire et les clubs de squash

Prise de contact avec le Ministère des sports (Guillaume Daures) et définition d'une démarche d'activation du squash envers les établissements scolaires du primaire.

Mise en place d'un plan d'action pour 2018.

UNSS et FF Squash

Convention UNSS/FFSquash 2018/2022 signée lors du championnat du monde masculin par équipe à Marseille.

Le squash arrive en 70^{ème} position des sports pratiqués (83^{ème} en 2015).

308 élèves recensés (213 en 2015).

30 JA (4 en 2015)

26 animateurs EPS (23 en 2015)

3 sections sportives

Organisation du premier Championnat de France UNSS collège et lycée en 2017 à Royan

FFSU et FF Squash

Une convention non active entre la FFSU et la FF Squash

Un déclassement du Championnat de FFSU en Coupe de France en 2018 organisé à Lyon

Le nombre de licenciés 2016/2017 : 75 (59 JG + 16 JF)

5 académies ont organisé un championnat en **2016/2017** : Lille, Lyon, Orléans, Poitiers et Strasbourg.

Formation

A ce jour, trop peu d'entraîneurs sont titulaires d'un diplôme professionnel.

La fédération française de squash compte 83 CQP « Moniteur de Squash » et 140 Diplômes d'État (BE1 – BE2 – DE).

A titre indicatif, seulement une dizaine de BEES 2^{ème} degré sont encore en activité.

En 2017, ont été formés : 26 brevets fédéraux du 1^{er} degré, 13 brevets fédéraux du 2^{ème} degré et 6 CQP ont été délivrés.

Le DEJEPS, lancé cette année (2018), n'a séduit que 5 candidats.

Aujourd'hui, un travail de communication est à faire pour relancer une dynamique autour de la formation dès l'échelon régional.

7 Liges n'ont organisé aucune formation au BF1 durant ces 2 dernières années.

La situation est analogue pour les officiels. Ils sont peu nombreux à se former aux diplômes d'arbitre et de juge-arbitre même si, depuis 2 saisons, la FOAD limite les contraintes de déplacement et permet, en complément des sessions de formation mises en place dans les Ligues, de valider la partie théorique.

En 2017, la fédération a décerné 87 diplômes A1, 7 diplômes A2, 31 JA1 et 9 JA2.

Par ailleurs 2 points sont à améliorer.

- Le suivi administratif et budgétaire imposé par l'Etat à tous les organismes de formation s'avère souvent difficile. La majorité des Ligues ne dispose pas d'un responsable administratif de suivi des formations, les procédures mises en place et les délais sont rarement respectés ce qui complique considérablement le travail du siège fédéral.

- Le colloque annuel des formateurs, moment d'échange privilégié pour tous les acteurs de terrain, n'a jamais pu réunir l'ensemble des représentants des Ligues. Certaines Ligues ne sont pas représentées depuis 3 années consécutives. La dynamique autour de la formalisation passera surtout par les organes déconcentrés qui demeurent d'incontournables acteurs locaux. A ce titre, la mobilisation des ligues demeure nécessaire pour impulser une dynamique autour de la formation.

Ce rapport n'a pas à être adopté

INFORMATION RELATIVE À L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES ENTRE LES SAISONS 2017/2018.

Intervenant : Jean-Denis BARBET, Président de la F.F.SQUASH.**NOMBRE DE LICENCES SOUSCRITES – SAISON 2017/2018**

TOTAL	Évolution Générale	Fédérale	Jeune	SquashPass
27 767	-5,7%	+8,2%	+9,0%	-13,5%

Nombre de Ligues en augmentation :	3	14	11	3
Nombre de Ligues en diminution :	13	2	4	13

TARIF DES LICENCES POUR LA SAISON 2018/2019

Lors de sa réunion du 23 mars 2018, le Comité Directeur a pris la décision de proposer deux modifications sur le prix de la licence :

- 1- une augmentation du prix des licences à l'Assemblée Générale.
Licence Fédérale : + 5 euros (soit 55 €uros)
Licence SquashPass : + 2 euros (soit 20 €uros)
- 2- le remplacement du tarif préférentiel pour les clubs par une rétrocession en fin de saison sportive avec une bonification de 2€ supplémentaire sur le quota de licence supérieur à la moyenne nationale estimée cette année à 30 licences par court.

Tarifs des licences saison 2018/2019:

Saison :	2018/2019	
	(du 01/09/2018 au 31/08/2019)	Rétrocession
FEDERALE	55€	4€
JEUNE	24€	3€
SCOLAIRE	7€	0
SQUASH PASS	20€	2€ bonifié

Aucune question diverse ayant été soumise dans les formes et délais prévus, l'Assemblée Générale peut donc clore sa session.

L'assemblée Générale est close à 13H07

Annexe 1

- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées – Exercice Clos le 31 décembre 2017
- Rapport du commissaire au compte sur les comptes annuel – Exercice clos au 31 décembre 2017

PROVISoire